

# TRAVAILLEUSE ET TRAVAILLEUR DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION, NE TE LAISSE PAS AVOIR PAR TON PATRON !

*Seul en conflit avec ton patron, tu te sens isolé. Tu ne sais pas à qui t'adresser pour trouver de l'aide et enfin sortir de ce dialogue de sourd avec ton tôle.*

## NOUS TE PROPOSONS UNE AUTRE PRATIQUE SYNDICALE :

Pas une machine administrative qui encaissera tes cotisations avant de t'écouter. Pas des permanents qui t'expliqueront ce que tu dois faire sans jamais avoir été dans la même situation d'isolement que toi. Pas une structure qui te renverra vers un avocat trop cher et pas assez concerné par ton dossier. Pas un syndicat de service qui n'envisagera ton problème que sous l'angle du travail et qui, au final, t'enverra aux prud'hommes rejoindre tous les autres salariés en attente de jugement.

La CNT est **autogestionnaire**, cela signifie que nous n'avons pas de permanent, pas de salarié dont la misère des autres justifie le salaire. C'est donc nous, ceux de ton syndicat et des autres syndicats affiliés à la confédération (c'est-à-dire toi), qui assurons la vie de la CNT et son organisation. Cela veut aussi dire que personne ne décidera pour toi de ce qui se passera pour toi dans ta boîte. Pas de soi-disant savant qui saurait mieux que toi ce qu'il convient de faire, tu as un savoir alors mets le en commun avec nous et nous serons plus fort, toi comme nous.

La CNT est **solidaire**, cela signifie que nous serons tous avec toi quand il faudra lutter dans ta boîte. Cela signifie aussi que tu pourras aider les autres à lutter dans leur boîte. Seuls nous ne pouvons rien, mais ensemble nous pouvons beaucoup. Cela va du soutien psychologique dont nous, les gueules cassées du travail, connaissons l'importance capitale, à des actions plus larges qui peuvent aller jusqu'à un soutien international d'autres syndicats amis qui mèneront des actions dans les succursales de ta boîte à l'étranger.

La CNT **agit directement** contre le patronat. L'action directe signifie que nous ne faisons pas confiance à la justice pour régler les problèmes liés au travail. Nous avons bien compris que les patrons font toujours appel des décisions des prud'hommes, entraînant ainsi les travailleurs dans des poursuites judiciaires aussi longues qu'inutiles et qui épuisent le travailleur qui, bien sûr, n'a pas que ça à faire. Nous, nous agissons directement contre ton patron, ainsi nous faisons changer de camp la peur. Ce sont eux qui vivront dans l'angoisse et plus toi.

La CNT **ne syndique que les travailleurs (qu'ils soient au chômage ou pas)** car seuls ceux qui travaillent sont capables de comprendre ce qu'il t'arrive et certainement pas les managers qui expliqueront toujours que le travailleur se plaint pour rien, ou les permanents syndicaux qui ne travaillent plus depuis longtemps et ne peuvent pas comprendre les dernières évolutions du management que tu subis de plein fouet.

**Si tu veux redevenir acteur de ta lutte et ne plus être considéré comme une victime mais comme un combattant de ta propre émancipation et de celle des autres travailleurs**, si tu en as assez de ces slogans syndicaux qui ne concernent que ceux des grands groupes, si tu en as assez de ces défilés qui ne servent souvent à rien ou au contraire qui servent toujours les mêmes, si tu penses que ton problème au travail est aussi celui d'autres, enfin si tu penses que ton problème au travail s'enracine dans une société qui met les hommes en concurrence les uns avec les autres et qui n'accorde de valeur qu'à l'argent oubliant ce qui fait de nous des hommes libres, alors contacte nous et faisons connaissance.

**Connais tes droits, syndique toi !**

**UN SYNDICAT DE COMBAT, AUTOGÉRÉ,  
SOLIDAIRE, SANS PERMANENT ET ANTICAPITALISTE**  
UNION RÉGIONALE PARISIENNE DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

